

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 Décembre 2018

Convocation du 5 décembre 2018

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Monsieur CHAPEAU, Mesdames PICHONNEAU, COUET, LAURENT, BONIN, Messieurs BOSSIS, LHUILLIER, GROLEAU, ROUSSIASSE.

Excusés : Madame BAUDRY, Messieurs DELAUNAY, PIAU.

Pouvoir : Monsieur DELAUNAY à Monsieur BOSSIS.

Secrétaire de séance : Monsieur ROUSSIASSE.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 6 novembre 2018.

Compte-rendu

- Comité de pilotage inventaire des zones humides : Vingt hectares de zones humides ont été retirés et six autres hectares ont été inscrits. Toute demande de drainage est soumise à autorisation. Un inventaire des zones de captage d'eau sera fait à Vernantes. Des cartes vont être établies et numérisées. Une dernière réunion aura lieu pour la phase finale.

- Conseil d'Ecole : L'élection des représentants des parents d'élèves s'est déroulée le 12 octobre 2018. Cinq titulaires et un suppléant ont été élus. Les attributions du conseil d'école ont été rappelées. L'école compte à ce jour 127 élèves. Le règlement intérieur a été validé et sera distribué aux parents d'élèves. Des aides peuvent être attribuées pour l'équipement numérique des écoles. L'école de Vernueil peut en bénéficier. Cette aide permettrait de participer à l'achat des tablettes ainsi qu'un financement d'un nouvel espace numérique de travail (ENT) pour l'école appelé « E-primo ». Un projet a été monté en partenariat avec l'école. Une présentation de l'aide pédagogique complémentaire a été faite. Une classe de découverte pour les CM1-CM2 aura lieu du 28 janvier au 1^{er} février à Super Besse. Le coût du voyage par élève se monte à 393 €. Une participation de 100 € est demandée par élève et l'APE et la coopérative scolaire se partagent le reste à charge (environ 7000 €). La municipalité finance le transport. Les élèves bénéficient de 10 séances de natation à la piscine Val de Thouet de Saumur.

Régime indemnitaire du personnel

Le conseil municipal décide de mettre en place en 2019 le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) pour le personnel communal. Ce document sera transmis au Comité technique du Centre de Gestion pour validation avant la délibération du conseil municipal.

Politique locale du commerce

Le conseil communautaire de Saumur Val de Loire a validé la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire à travers notamment « la définition et la mise en œuvre de politiques de soutien à la modernisation des commerces de centre-ville et centre-bourg ».

Un règlement des aides à la modernisation destinées aux artisans/commerçants installés en centre-ville ou en centre-bourg sera présenté au bureau communautaire. Le conseil municipal a défini le périmètre du centre-bourg.

Devis de restauration des bancs de l'Eglise 2^{ème} tranche

Le conseil municipal accepte le devis de restauration établi par la Chapelle Walsh pour les grands bancs (12 restants), les 16 fauteuils rétractables et les petits bancs (3 restants) ainsi que la pose de dominos pour le maintien au sol pour un montant de 39 814,00 € soit 47 776,80 € TTC.

Avenant Lot Maçonnerie – Pierre de taille travaux Eglise

Madame le maire présente l'avenant définitif après contrôle du Cabinet MACHEFER (Economiste) de la restauration de la façade ouest du clocher (nettoyage des parements, fourniture et pose de pierre de tuffeau) établi par l'entreprise Lefevre pour un montant de 41 199,80 € HT. Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux.

DPU

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur les immeubles situés 31, rue du Val de Loire et 8, place du Monument.

Dénomination et numérotation des voies

En raison du changement d'un outil informatique IGN, Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avenant de demande de prolongation du délai de fin de contrat de la Poste pour la convention d'adressage qui prend fin au 31 décembre 2018 et demande une prolongation de la durée de convention jusqu'au 31 mars 2019 sans coût supplémentaire. Cette prolongation est accordée.

Association des «Anciens Combattants »

Après dissolution de l'Association des « Anciens Combattants » et en accord avec les AFN , les fonds provenant de cette association seront versés en don à la commune et utilisés pour des travaux d'inscription sur le Monument aux Morts. Le conseil municipal accepte le don qui sera affecté à ces travaux.

Questions diverses

- Devis bulletin municipal 2018 : le devis établi par Mme Carole Réveillé pour 730 exemplaires est accepté pour un montant de 2 660 €.

- Autorisation pour dépenses d'investissement sur l'exercice 2019 : Mme le Maire est autorisée à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année 2018.

- Réunion du 8 Janvier 2019 : Une présentation du projet du nouveau périmètre du parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR) sera faite par un représentant du Syndicat mixte de gestion du PNR.

- Vœux : Ils se dérouleront le samedi 5 janvier 2019 à 17 heures à la salle des fêtes.
